

SELECTIONS EO 2025 EN PRATIQUE

- Vous pouvez inscrire au sélection EO sur Smarter Agility. Vous trouvez le concours 3-4 may
- Le montant de l'inscription pour ce week-end est €20. Payer après confirmation.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 11/04/2025. Seuls ceux qui se sont inscrits et ont payé à 11/04/2025 seront acceptés pour la sélection
- Les chiens qui seront passés en grade 3 après 11/04/2025 pourront encore s'inscrire jusqu'à 2 jours avant. (avant 01/05/2025) Ils devront alors fournir les preuves nécessaires (copie du carnet de travail avec passage de grade signé)
- Les chiens qui seront passés en grade 3 le 01/05/2025 ont jusqu'à 20h le même jour pour s'inscrire et payer €20 pour la sélection. Ils devront alors fournir les preuves nécessaires (carnet de travail – paiement)
- Directives pour les inscriptions
 - 1) Chiens de grade 3
 - 2) Les chiens doivent avoir un carnet de travail, délivré par l'URCSH
 - 3) Les chiens sont âgés de minimum 24 mois le jour du contrôle vétérinaire à l'EO
- Lieu le week-end 3-4 may Lihos Melbergstraat 1 B3600 Genk
- La Belgique pourra sélectionner 8 chiens (2 équipes de 4 chiens) par catégorie pour l'EO
- Composition des équipes. Team 1 de nrs 1-4 et team 2 nrs 5-8
- Les sélections consistent en 3 parcours d'agility et 3 parcours de jumping. Le même répartition des points comme les sélections AWC
- Nous attendons la confirmation de la participation le dimanche 4 may après que les résultats définitifs soient connus. Dans le cas contraire, la place reviendra au suivant dans le classement.

Procédure de sélection complète: <https://www.section4c.be/eo/>

Règlement EO: <https://www.section4c.be/reglementen-reglements/>